

Mobilisons-nous !

La CGT de l'Université d'Evry tient par la voix de sa liste de diffusion syndicale à informer l'ensemble de la communauté universitaire sur le sort de cet étudiant de musicologie, depuis 3 ans à l'université d'Evry, sous la menace d'une reconduite à la frontière s'il n'a pas quitté le territoire d'ici 1 mois.

Khirreddine Kati, étudiant en L3 musicologie, a reçu un ordre de quitter le territoire. Vous trouverez ci-après le mail rédigé par une étudiante en master de musicologie au nom de son comité de soutien.

"Je suis Mélody Denève-Duault, étudiante en Master de musicologie.

Je viens vous parler au nom du comité du soutien qui se met en place actuellement pour un étudiant en musicologie, qui se trouve dans une situation vraiment très grave.

Nous tenons à vous informer de l'URGENCE de la situation dans laquelle se trouve Khirreddine Kati, étudiant à l'université d'Évry, frappé d'un ordre de quitter le territoire français d'ici un mois.

Entré à l'UEVE en octobre 2012, Khirreddine Kati est maintenant en L3 Musicologie, il a toujours fait preuve d'une assiduité et d'une rigueur irréprochable vis à vis de ses cours et de la musique.

Mr Kati a participé à de nombreux concerts en France depuis 2008, dans un cadre professionnel et a monté plusieurs projets comme le groupe "MAÂT YATRA" (avec d'autres étudiants de musicologie à Evry, ce groupe se produira le 6 février dans la salle du Rack'Am à Brétigny sur Orge) ; il a aussi joué en concert pour la ville d'Evry, en compagnie de l'association étudiante "Do Ré Mi - Game & Cie "

D'autre part, Khirreddine Kati possède un attachement familiale ici en France, avec une sœur Soraya Kati et

un frère Idris Kati, résidant à Clichy et naturalisés français. Il est donc d'autant plus injuste pour Khirreddine de se voir dans une situation totalement inverse, qui l'éloignerait par conséquent de sa famille proche.

Ce musicien au talent incontestable est une personne appréciée par tous et il a su instaurer sa place dans le monde de la musique en participant à de nombreux événements culturels et musicaux à Paris, Evry, Bordeaux, Marseille, Lyon et bien d'autres encore.

Il est donc impensable de croire que cette personne ne puisse vivre une bonne intégration en France, au regard des éléments précédemment cités qui prouvent le contraire.

Khirreddine Kati, profondément affecté, n'a aucunement mérité un traitement aussi défavorable.

Actuellement un comité de soutien pour Khirreddine Kati se met en place pour défendre ses droits et combattre l'injustice d'une décision administrative.

Les associations étudiantes de l'Université d'Évry, et ses amis musiciens sont à ses cotés.

Nous sollicitons le soutien de toutes les instances de l'Université et des associations autour d'elle. Nous sommes persuadés que votre implication aidera grandement à redresser cette situation.

L'urgence nécessite la mobilisation de chacun pour le bien de cet étudiant.

Mélody

Denève-Duault"

La CGT de l'UEVE se joindra à toutes les initiatives engagées pour la défense de cet étudiant.

Cet étudiant doit pouvoir continuer ses études en France, à l'Université d'Evry Val d'Essonne, au département ARTS et MUSIQUE.